

RELATIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES ENJEUX DÉMOGRAPHIQUES

*xvi^e Colloque international de l'Aidelf
Université de Genève, 21-24 juin 2010*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
A I D E L F – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20 (France) – <http://www.aidelf.org>

Les parcours familiaux des Canadiens âgés d'aujourd'hui et de demain : Aperçu des changements démographiques des quarante dernières années¹.

France-Pascale MENARD, Céline LE BOURDAIS

Université McGill

Dana HAMPLOVA

Université Charles de Prague

Au cours des dernières décennies, de nombreux changements sociodémographiques ont passablement transformé le paysage social du Canada. Ces changements, marqués par la baisse de la fécondité et la hausse de l'instabilité conjugale, ont fortement secoué la structure et l'organisation des familles canadiennes, ce qui a ébranlé les fonctions traditionnellement remplies par ces dernières, dont celles de procurer soutien émotionnel, aide et soins aux aînés. La taille et la composition des réseaux familiaux, tout comme les rôles remplis par chacun des membres dans la prise en charge des aînés, s'en sont vus profondément altérés. Étant donné le vieillissement accéléré de la population, la nécessité de comprendre davantage ce phénomène se fait de plus en plus pressante.

La présente étude a pour but d'analyser les transformations dans la vie conjugale et parentale des Canadiens âgés de 34 à 83 ans en 2006, nés entre 1923 et 1972, et à en faire ressortir certaines des grandes tendances démographiques actuelles. Elle cherche ensuite à définir les caractéristiques des parcours de vie conjugale et parentale que les Canadiens âgés de 44 à 83 ans en 2006 ont suivis et à identifier les différences qui séparent les diverses cohortes de naissance et dans certains cas, qui distinguent les hommes des femmes, au sein des mêmes groupes d'âge. S'appuyant sur une brève revue des changements démographiques, cette étude examine les divers facteurs qui ont contribué à la diversification des parcours de vie familiale au fil des générations et qui risquent d'altérer les réseaux familiaux des aînés de demain. La méthodologie et le plan de traitement des données de l'Enquête sociale générale de 2006 de Statistique Canada sont ensuite exposés. La partie suivante présente les résultats de l'analyse en fonction de leurs répercussions possibles sur le développement de programmes d'aide aux personnes âgées.

1. Contexte socio-démographique

À l'instar de celle des autres pays occidentaux, la population canadienne vieillit. Ce phénomène observé pendant presque tout le siècle dernier s'est accéléré depuis la fin du *baby-boom*, à partir du milieu des années 1960, sous l'effet combiné d'un taux de fécondité en dessous du seuil de remplacement ainsi que de l'allongement de l'espérance de vie (Légaré, 2003). La part relative des personnes âgées de 65 ans et plus dans la population canadienne s'est donc accrue, passant de 7,2% en 1946, au début du *baby-boom*, à 13,2% en 2006 (Milan, Vézina et Wells, 2006). Selon les projections de population les plus récentes, cette part pourrait

¹ L'étude s'appuie sur les fichiers de microdonnées à diffusion restreinte de l'Enquête sociale générale de 2006 accessibles au Laboratoire du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIOSS) de l'Université McGill. Tous les calculs effectués à l'aide de ces microdonnées de même que leur interprétation sont la responsabilité des auteurs.

doubler et constituer près du quart de la population canadienne d'ici 2036, alors que les derniers *baby-boomers* auront atteint l'âge de la retraite (Turcotte et Schellenberg, 2007).

Les coûts inhérents au vieillissement de la population particulièrement reliés au domaine de la santé sont un sujet de préoccupation pour les instances gouvernementales canadiennes. Afin de contrôler leurs dépenses en santé, les gouvernements provinciaux chercheront sans doute à poursuivre la politique de désinstitutionalisation des personnes âgées amorcée dans les années 1990 (Martel et Légaré, 2001). Pour cela, ils devront mettre davantage à contribution le réseau de soutien informel des aînés, lequel est composé des membres du réseau social qui procurent aide et soins aux personnes âgées souffrant d'un problème de santé chronique (Martel et Légaré, 2001). Les membres de la famille proche, conjoint et enfants, formant le noyau du réseau de soutien informel des personnes âgées, de même que les membres de la famille élargie (frères, sœurs et cousins) sont les principaux pourvoyeurs de soins aux aînés (Fast et *al.*, 2004 ; Keating et *al.*, 2002). La présence ou non d'un conjoint et (ou) d'enfants est un important indicateur de la disponibilité du réseau de soutien informel aux personnes âgées (Martel et Légaré, 2001 ; Larsson et Silverstein, 2004 ; Turcotte et Schellenberg, 2007), ce qui porte à croire que les récentes transformations de la famille sont susceptibles d'altérer profondément les réseaux de soutien aux aînés de demain.

L'un des phénomènes sans précédent que l'on observe au Canada depuis les quarante dernières années est la hausse de l'instabilité conjugale caractérisée par le recul important du mariage en faveur de la montée de l'union libre² et par la hausse du taux de divorce. Quasi obligatoire et universel au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, le mariage est devenu optionnel et révocable, ce qui reflète plus les valeurs personnelles des gens que l'adhésion à une forme de statut social (Giddens, 1992). Ceci est illustré par l'adoption de l'union libre comme mode d'entrée en union ou de remise en union, voire même comme cadre de formation des familles (Le Bourdais et Piché, 2003). Encore très peu répandue en 1981, l'union libre s'est vite diffusée, surtout dans la province de Québec (Le Bourdais et Lapierre-Adamcyk, 2004). En 2006, la proportion des conjoints de fait représentait 18% de l'ensemble des couples canadiens, alors qu'elle s'élevait à 35% au Québec (Milan, Vézina et Wells, 2006). Malgré sa forte progression, l'union libre n'en demeure pas moins plus instable que le mariage et ce, même après l'arrivée d'un enfant (Le Bourdais, Neill et Marciel-Gratton, 2000). En 2006, la proportion des premières unions qui s'étaient terminées par une séparation ou un divorce était de 68% pour les unions libres, de 39% pour les mariages précédés d'une période de cohabitation non-maritale et de 26% pour les mariages directs (Ménard, sous presse). Ainsi, depuis l'introduction de la Loi sur le divorce en 1968, la stabilité du mariage a été grandement mise à l'épreuve. En 2005, Statistique Canada estimait que près de 40% de tous les mariages recensés s'étaient soldés par un divorce (Statistique Canada, 2005 cité dans Clark et Crompton, 2006).

De récents travaux suggèrent que l'augmentation de l'instabilité conjugale ébranle la conception du rôle rempli par le conjoint (Larsson et Silverstein, 2004). Au conjoint marié depuis de nombreuses années qui assumait traditionnellement le rôle d'aidant principal auprès de la personne âgée ayant besoin d'aide succède bien souvent un nouveau conjoint de fait rencontré à la suite de la rupture du mariage. La rupture de l'union parentale, souvent liée à une perte de contact progressive des pères avec leurs enfants biologiques, pose également la question du maintien des relations parents-enfants et de la contribution des enfants devenus adultes dans la prise en charge de leurs parents qui arrivent à l'âge de la maturité (Furstenberg et *al.*, 1995 ; Bianchi et *al.*, 2008). L'émergence de familles recomposées formées lors de la remise en union d'un ou des deux parents complique les relations parents-enfants en ajoutant la présence de beaux-parents qui, à un âge avancé, auront aussi besoin d'aide. Toutefois, les

² Dans les termes de Statistique Canada (2003), l'union libre se définit comme suit : « deux personnes de sexe opposé ou de même sexe qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre ».

sentiments de responsabilité et d'obligation « filiales » entre beaux-parents et enfants par alliance devenus adultes demeurent ambigus : ils sont basés davantage sur la qualité de la relation que sur le lien familial les unissant (Ganong et Coleman, 1999 ; Coleman *et al.*, 2005).

Conséquemment, on observe une diversification des modèles familiaux et des parcours de vie conjugale et parentale chez les générations plus jeunes de Canadiens, en commençant par la génération des *baby-boomers* qui ont été les premiers à adopter ces nouveaux modèles familiaux en grand nombre. Ce phénomène se caractérise à la fois par la hausse du nombre d'unions vécues et par la croissance du nombre de familles monoparentales et recomposées que les individus connaissent au cours de leur vie. Les recompositions familiales peuvent avoir comme effet, à court et à moyen terme, d'élargir les réseaux familiaux par l'arrivée de nouveaux enfants par alliance. Cependant, on ne sait que très peu de choses à propos des effets de la multiplication de ces liens familiaux sur le réseau d'entraide sur lequel les personnes âgées peuvent compter.

Par ailleurs, l'indice synthétique de fécondité au Canada a considérablement chuté depuis la fin du *baby-boom*, passant de 3,81 naissances par femme en 1960 à 1,49 en 2000, le plus faible taux jamais enregistré dans l'histoire du pays (Milan, Vézina et Wells, 2006). Cette évolution a entraîné une réduction de la taille des familles, ce qui a contribué à diminuer le nombre d'enfants susceptibles de fournir soins et soutien aux individus qui arrivent à l'âge de la maturité. En outre, la baisse de la fécondité tend à réduire la taille du réseau familial et amène les personnes âgées à compter davantage sur les services publics (Larsson et Silverstein, 2004).

Malgré le nombre croissant de travaux réalisés au Canada et ailleurs en Occident sur les personnes âgées, les effets de la multiplication des liens familiaux et de la pluralisation des parcours de vie sur les réseaux d'entraide des aînés de demain demeurent incertains. Dans la majorité des études, on ne s'attarde qu'à la situation conjugale, parentale et résidentielle des personnes âgées prise à un moment donné, sans tenir compte de l'ensemble de l'histoire conjugale et parentale que ces personnes ont traversée. De fait, ces études prennent rarement en considération la présence d'enfants par alliance de même que l'effet du divorce et de la remise en union après la rupture de l'union parentale sur les relations parents-enfants. Elles ne prennent guère plus en compte la durée, le rang ainsi que la nature des unions en cours sur la disponibilité des réseaux d'entraide. En outre, dans ces études, on se contente souvent d'estimer l'étendue potentielle des besoins des aînés de demain à partir d'une simple projection des réseaux des personnes âgées d'aujourd'hui, sans tenir compte du fait que les uns et les autres ont connu des histoires familiales fort différentes.

Dans le cadre de cette étude, on se propose donc de reconstruire, puis d'examiner les parcours de vie autant conjugale que reproductive, que les générations de Canadiens âgés de 44 à 83 ans en 2006 ont connues au cours de leur vie et de faire ressortir les différences qui séparent les diverses cohortes de population en distinguant au besoin les hommes des femmes au sein de ces mêmes cohortes. On avancera par la suite quelques hypothèses quant aux conséquences possibles de la diversification des modèles familiaux sur la composition des réseaux familiaux des aînés de demain.

2. Données et méthodes

Les données utilisées dans cette étude proviennent du cycle 20 de l'Enquête sociale générale (ESG) de Statistique Canada. Ces données ont été recueillies entre les mois de juin et d'octobre 2006 auprès de 23 608 Canadiens (10 351 hommes et 13 257 femmes) âgés de quinze ans et plus. L'échantillon établi par Statistique Canada est représentatif de la population canadienne vivant dans un ménage privé et résidant dans l'une des dix provinces canadiennes. Le cycle 20 de l'ESG, portant plus spécifiquement sur la famille, a collecté de façon

rétrospective la chronologie des événements de la vie conjugale et de la vie parentale des répondants. On connaît notamment l'âge avec décimale des répondants à l'entrée et, éventuellement, à la sortie d'une union jusqu'à concurrence de quatre mariages et de quatre unions libres. On connaît également les modalités de formation de ces unions (par exemple, si le mariage a été précédé d'une période de cohabitation non-maritale) et le cas échéant, de leur dissolution qu'elle fasse suite à une séparation, à un divorce ou au décès du conjoint. Ces données permettent non seulement de catégoriser les unions mais aussi de reconstruire l'histoire conjugale des répondants. De plus, on peut retracer l'histoire parentale des répondants puisque pour chaque enfant (jusqu'à concurrence de vingt), l'ESG a recueilli les dates de naissance des enfants biologiques, adoptifs ou par alliance des répondants, de même que les dates d'arrivée des enfants adoptifs et des enfants par alliance dans la vie des répondants. Ainsi, en combinant ces deux sources d'informations rétrospectives, on peut établir les parcours de vie familiale des répondants vécus jusqu'au moment de l'enquête et circonscrire l'étendue potentielle des réseaux familiaux des individus arrivant à l'âge de la maturité.

Afin de tenir compte de la méthode d'échantillonnage utilisée par Statistique Canada, tous les pourcentages présentés dans cette étude portent sur l'échantillon pondéré, alors que les effectifs sont ramenés à la taille de l'échantillon initial. L'analyse de données rétrospectives pose toutefois quelques problèmes méthodologiques : en plus d'exclure les Canadiens décédés au moment de l'enquête, l'ESG exclut les individus vivant en institution, lesquels risquent donc d'être sous-représentés parmi les répondants plus âgés.

Cette étude est de nature exploratoire et s'inscrit à l'intérieur d'un projet plus large qui cherche à analyser les conséquences des transformations familiales sur les réseaux familiaux des Canadiens âgés d'aujourd'hui et de demain à partir d'une exploitation combinée des données de l'ESG de 2006 et de 2007. Les répondants qui avaient 44 ans et plus en 2006 ont été interrogés de nouveau en 2007 dans le cadre de l'ESG (cycle 21) sur le soutien social et la retraite, dont l'échantillon se limite aux individus âgés de 45 ans et plus. Cette stratégie inédite de collecte de données permettra pour la première fois au Canada d'examiner dans quelle mesure l'histoire familiale passée des individus influence leur réseau de soutien aux âges avancés.

Voulant harmoniser le découpage par âge, le sous-échantillon retenu dans cette première analyse inclut les répondants qui étaient âgés de 34 à 83 ans lorsqu'ils ont été interviewés en 2006. Les cohortes de naissance sont par la suite découpées par groupe de dix ans : les individus âgés de 34 à 43 ans (nés entre 1963 et 1972) ; les 44 à 53 ans (G 1953-1962) ; les 54 à 63 ans (G 1943-1952) ; les 64 à 73 ans (G 1933-1942) ; et les 74 à 83 ans (G 1923-1932). Les générations nées entre 1923 et 1942 et âgées de 64 à 83 ans au moment de l'enquête forment le groupe des personnes âgées d'aujourd'hui, alors que les 44-63 ans, nées entre 1943 et 1962, représentent les personnes âgées de demain. Ce dernier groupe correspond, à quelques années près, aux générations du *baby-boom*, nées entre 1946 et 1965, lesquelles prendront leur retraite au cours des vingt prochaines années. Les répondants âgés de 15 à 33 ans, dont la vie familiale était à peine entamée au moment de l'enquête, ont été exclus de l'analyse. La balise supérieure fixée à 83 ans vise à limiter les problèmes de sélectivité et de mémoire associés au grand âge. L'échantillon de départ comprend 16 761 répondants. Les répondants dont l'information pour certaines variables est manquante ou incomplète sont éliminés; la taille des sous-échantillons varie quelque peu en fonction de l'événement conjugal ou parental étudié.

Les analyses sont ici menées en deux temps. Dans un premier temps, on examine de façon séparée pour les hommes et les femmes les changements dans la vie conjugale et parentale³, compte tenu des différences notées dans les comportements des uns et des autres, telle que, par

³ On ne fait toutefois pas de distinction entre les types d'union pas plus qu'entre régions de résidence, distinctions qui sont pourtant souvent faites lors d'analyses semblables, car là n'est pas le but de cette présente étude. Ces facteurs seront pris en compte lors d'analyses subséquentes.

exemple, l'entrée un peu plus tardive des hommes en première union (Le Bourdais, Neill et Marcil-Gratton, 2000). On cherche également à cerner l'ampleur des transformations familiales observées entre cohortes de naissance et à documenter la diversification des parcours de vie familiaux. Pour cela, on fera appel aux tables d'extinction qui permettent d'estimer la propension qu'ont les individus à connaître plus ou moins rapidement certains événements en fonction de la cohorte de naissance à laquelle ils appartiennent. On examinera la formation et la dissolution d'une première union, la formation d'une seconde union ainsi que l'arrivée d'un premier enfant à charge, qu'il soit biologique ou adoptif, et le risque de rupture d'union après l'arrivée d'un premier enfant à charge en union.

Dans un deuxième temps, on cherche à identifier les parcours familiaux des individus nés entre 1923 et 1942 qui appartiennent à la génération des aînés d'aujourd'hui et ceux des personnes âgées de demain (G 1943-1962). On y résume, par le biais de tableaux, les histoires parentales et conjugales qu'ils avaient connues au moment de l'enquête. On ne retient ici que les individus âgés de 44 à 83 ans, les 34-43 ans étant encore relativement peu avancés dans leur trajectoire familiale. L'échantillon retenu est donc réduit à 12 343 répondants.

On examinera d'abord la distribution des individus en fonction du nombre d'unions (aucune, une, deux ou plus) qu'ils ont eues. On s'intéresse plus particulièrement à la catégorie de gens ayant connu plus d'une union puisqu'elle caractérise un nombre croissant d'individus des générations plus jeunes. On examinera par la suite les parcours parentaux des gens en fonction de la présence d'enfants (biologiques, adoptifs ou par alliance) dans leur vie. Le premier groupe de gens comprend les individus qui ont suivi un parcours parental plus traditionnel, caractéristique de la majorité qui a eu des enfants biologiques et adoptifs au sein d'une seule union ; cette catégorie inclut les individus qui se sont séparés, mais qui ne se sont pas remis en union après la naissance (ou l'adoption) des enfants. La deuxième catégorie regroupe les individus qui n'ont pas eu d'enfant. La troisième catégorie comprend les individus qui ont connu la vie en famille recomposée à la suite d'une séparation ou par l'entrée en union après une naissance hors union, ou qui ont formé une union avec un conjoint ayant déjà des enfants, lesquels sont des « enfants par alliance ». Cette troisième catégorie retient davantage l'attention, compte tenu de la progression qu'elle connaît parmi les générations plus jeunes. On suppose que le fait d'avoir connu plus d'une union ou d'avoir vécu une recombinaison familiale est susceptible d'influencer la nature des relations parents-enfants et des relations entre conjoints, ce qui à terme pourrait affecter les réseaux familiaux des personnes âgées. Finalement, on examinera la situation conjugale des répondants à l'enquête en tenant compte du nombre d'unions qu'ils ont connues, les études antérieures ayant montré l'influence que ce facteur exerce sur la disponibilité du réseau de soutien informel aux personnes âgées.

3. Analyses

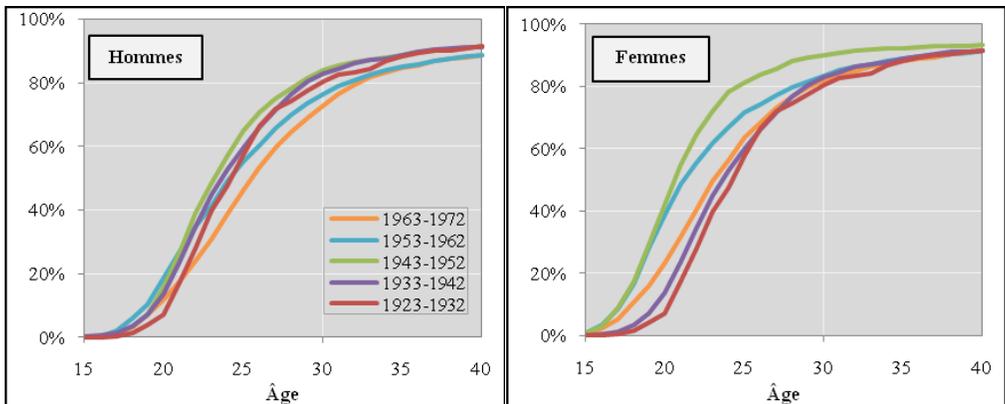
3.1. Les évolutions observées

Les changements dans la vie conjugale et parentale des hommes et des femmes au fil des générations sont examinés au moyen des tables d'extinction qui permettent de décrire non seulement la propension qu'ont les individus à vivre la transition étudiée, mais aussi la rapidité avec laquelle ils la vivent. Comme on le verra au tableau 1, si les générations plus jeunes de Canadiens vivent des parcours de vie conjugale plus variés et semblent abandonner l'institution du mariage, du moins comme mode d'entrée en première union, cela ne semble pas pour autant refléter un rejet de la vie en couple. Les courbes des graphiques : 1a (pour les hommes) et 1b (pour les femmes) présentent, pour chaque groupe d'âge, les probabilités cumulées des Canadiens de vivre une première union. Ces probabilités sont calculées à partir de l'âge de quinze ans jusqu'à l'âge de quarante ans, la majorité des individus ayant formé leur première

union entre l'âge de quinze et trente ans et ce, peu importe la génération à laquelle ils appartiennent (Ménard sous presse).

Le graphique 1a révèle certaines transformations entre cohortes de naissance dans le rythme d'entrée en première union chez les hommes. Ceux-ci nés entre 1923 et 1952 ont été un peu plus rapides et nombreux à former une union que les générations qui les ont suivis. Ainsi, pour les hommes nés entre 1923 et 1952, la probabilité d'avoir vécu une première union à l'âge de 30 ans est de plus de 80%, alors qu'elle se situe autour de 75% pour ceux nés entre 1953 et 1972. On relève également des disparités entre cohortes de naissance chez les femmes (graphique 1b)), mais l'évolution est quelque peu différente. Les générations plus âgées (G 1923-1942) ont été nettement moins nombreuses à former une union que leurs consœurs nées en 1943-1952, parmi lesquelles plus de 90% s'étaient déjà mises en couple à 30 ans. On observe un ralentissement du rythme d'entrée en union au sein des générations suivantes ; à 30 ans, 82% des femmes nées en 1963-1972 avaient connu une première union, une proportion semblable à celle des générations les plus âgées.

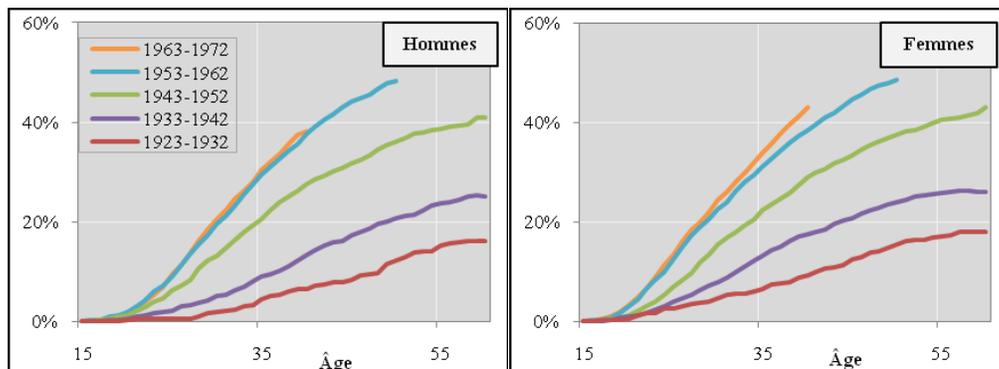
GRAPHIQUES 1 (A ET B) : PROBABILITÉS CUMULÉES PAR ÂGE DE FORMER UNE PREMIÈRE UNION



Source : Tables d'entrée en union, Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

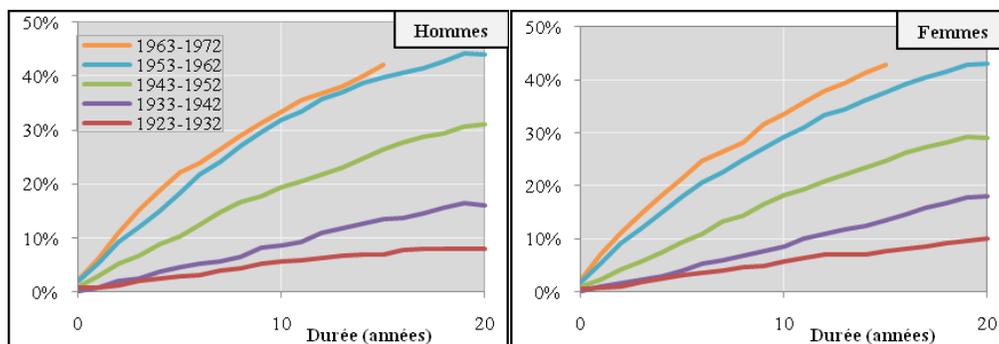
Les courbes des graphiques 2 (a et b) et 3 (a et b) présentent, pour chaque groupe de générations, les probabilités cumulées des hommes et les femmes de connaître une première rupture d'union. Dans les graphiques 2a (hommes) et 2b (femmes), les probabilités de dissolution de la première union par séparation ou divorce sont estimées en fonction de l'âge qu'avaient les individus au moment de la rupture, alors que dans les graphiques 3 (a et b), elles sont estimées en fonction de la durée entre le début et la fin de la première union. Ces deux types de graphiques illustrent le même phénomène, mais sous deux angles différents. Contrairement à ce que l'on a constaté au graphique 1a, on note une augmentation au fil des générations de la proportion des hommes à connaître une rupture d'union avant l'âge de 35 ans (graphique 2a). Cette proportion approche les 30% chez les hommes nés entre 1953 et 1972, alors qu'elle est moins de 10% pour ceux nés entre 1923 et 1942. Les hommes nés en 1943-1952 se retrouvent à mi-chemin entre ces deux groupes de générations. On observe également que les ruptures d'union surviennent plus tôt dans la vie des couples. Tel qu'on le voit au graphique 3a, environ le tiers des hommes nés entre 1953 et 1972 avaient déjà connu la rupture de leur première union dix ans après le début de l'union, alors que moins de 10% des répondants nés entre 1923 et 1942 avaient vu leur union rompue à la même durée. On remarque sensiblement la même évolution chez les femmes dans les graphiques 2b et 3b.

GRAPHIQUES 2 (A ET B) : PROBABILITÉS CUMULÉES PAR ÂGE DE CONNAÎTRE UNE PREMIÈRE RUPTURE D'UNION



Source : Tables de rupture de la première union, Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

GRAPHIQUES 3 (A ET B) : PROBABILITÉS CUMULÉES DE CONNAÎTRE UNE PREMIÈRE RUPTURE D'UNION SELON LA DURÉE DE L'UNION

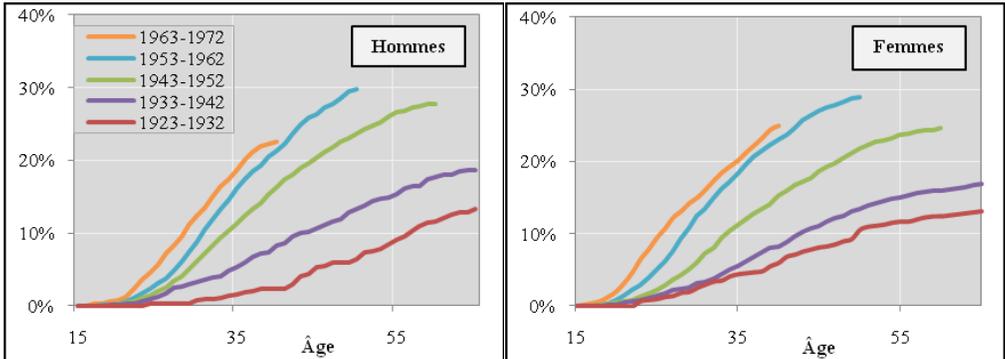


Source : Tables de rupture de la première union, Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

Les graphiques 4 (a et b) et 5 (a et b) présentent les probabilités cumulées des hommes et des femmes de former une deuxième union une fois la première union dissolue (après un divorce, une séparation ou un veuvage). Le graphique 4a montre que les hommes des générations récentes sont plus nombreux à connaître une deuxième union que leurs homologues nés entre 1923 et 1952 et qu'ils sont aussi plus jeunes au moment de cette transition ; cela, en dépit du fait qu'ils tendent à former leur première union un peu plus tardivement, comme on l'a vu au graphique 1a. Plus de 15% des hommes nés entre 1953 et 1972 ont déjà connu une deuxième union à l'âge de 35 ans, alors que cette proportion est de moins de 5% parmi ceux nés entre 1923 et 1942. Cela tient évidemment au fait que les ruptures surviennent plus tôt dans la vie des couples et que les hommes des générations récentes se remettent en union plus rapidement que leurs aînés une fois la première union rompue, comme on le voit au graphique 5a. Ainsi, un peu moins de la moitié des hommes nés entre 1923 et 1942 se sont déjà remis en union dix ans après la fin de leur première union, comparativement à plus des deux tiers de ceux nés après 1942. Pour ce qui est des hommes nés en 1943-1952, on constate dans le graphique 4a qu'ils se remettent en union à un âge plus avancé que les hommes des générations suivantes, bien que le temps écoulé entre la fin de leur première union et le début de la seconde union soit le même que chez ces derniers, tel qu'observé au

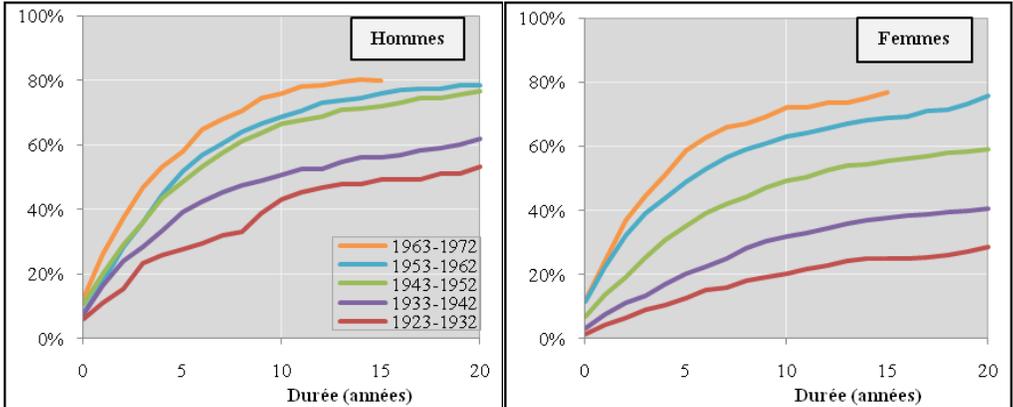
graphique 5a. Enfin, on remarque dans le graphique 4a que la proportion des hommes plus âgés qui connaissent une deuxième union continue de croître passé l'âge de 55 ans. Dans les graphiques 4b et 5b, on observe une évolution semblable chez les femmes. Par contre, quand on compare les graphiques 5a et 5b, on constate que les femmes, surtout les plus âgées, se remettent en union plus tard après la dissolution de leur première union que les hommes des mêmes cohortes de naissance.

GRAPHIQUES 4 (A ET B) : PROBABILITÉS CUMULÉES PAR ÂGE DE FORMER UNE DEUXIÈME UNION



Source : Tables d'entrée dans une deuxième union, Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

GRAPHIQUES 5 (A ET B) : PROBABILITÉS CUMULÉES DE FORMER UNE DEUXIÈME UNION SELON LA DURÉE CUMULÉE DEPUIS LA DISSOLUTION DE LA PREMIÈRE UNION

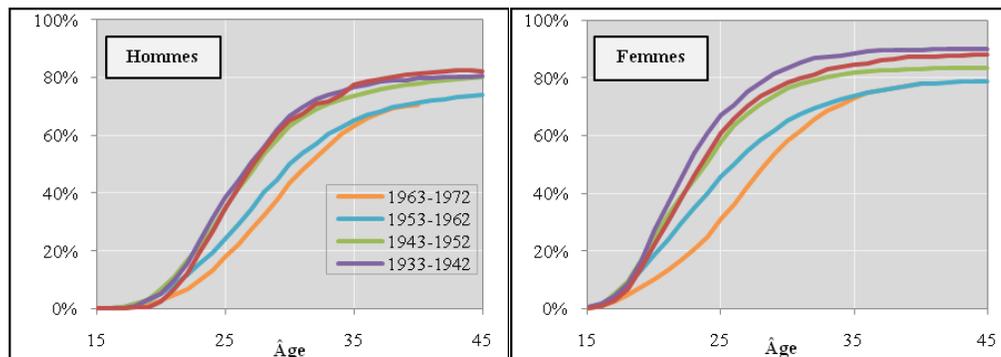


Source : Tables d'entrée dans une deuxième union, Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

Les courbes des graphiques 6a (pour les hommes) et b (pour les femmes) font état de la fréquence et du moment de l'arrivée, par la naissance ou l'adoption, d'un premier enfant. Tout comme pour l'entrée dans la première union, l'entrée dans la parentalité se fait plus tardivement ; cela, autant chez les femmes que chez les hommes. La disparité entre cohortes de naissance semble néanmoins s'être accentuée dans le cas de l'arrivée du premier enfant. De fait, on constate que les deux tiers des hommes nés entre 1953 et 1972 ont déjà entamé leur vie parentale à l'âge de 35 ans, alors que cette proportion dépasse les trois quarts chez ceux nés entre 1923 et 1942. Le retard dans l'entrée dans la vie parentale est également visible chez les

femmes des générations plus jeunes, alors qu'un écart d'environ 15% sépare les plus jeunes générations des plus âgées.

GRAPHIQUES 6 (A ET B) : PROBABILITÉS CUMULÉES PAR ÂGE D'AVOIR UN PREMIER ENFANT

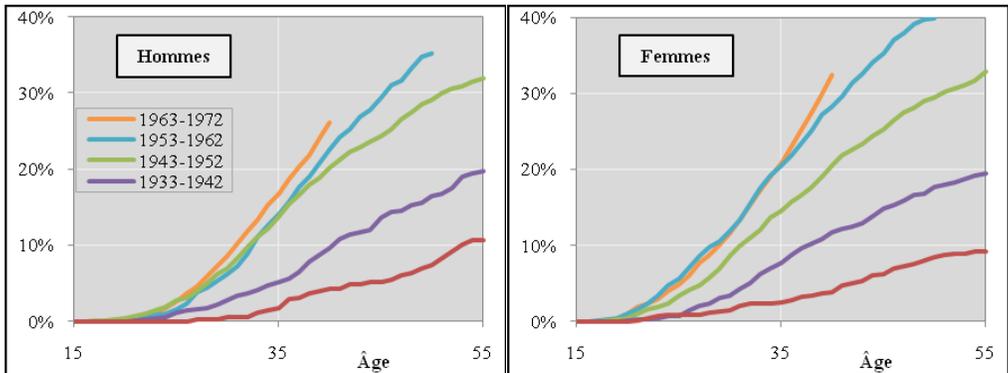


Source : Tables d'entrée dans une deuxième union, Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

Les graphiques 7 (a et b) et 8 (a et b) présentent les probabilités cumulées des hommes et des femmes de vivre une rupture d'union (par la séparation ou le divorce) après l'arrivée (par la naissance ou l'adoption) d'un premier enfant en union. On souhaite examiner si le risque de rupture d'union dans laquelle sont nés les enfants a connu, au cours des dernières décennies, une augmentation semblable à celui de la première union qui correspond de plus en plus souvent à une union libre instable. De fait, la naissance d'un premier enfant au sein d'une union présuppose un engagement additionnel de la part des conjoints qui n'est pas nécessairement requis des conjoints sans enfant, surtout dans le cadre plus informel de l'union libre (Le Bourdais, Neill et Marciel-Gratton, 2000).

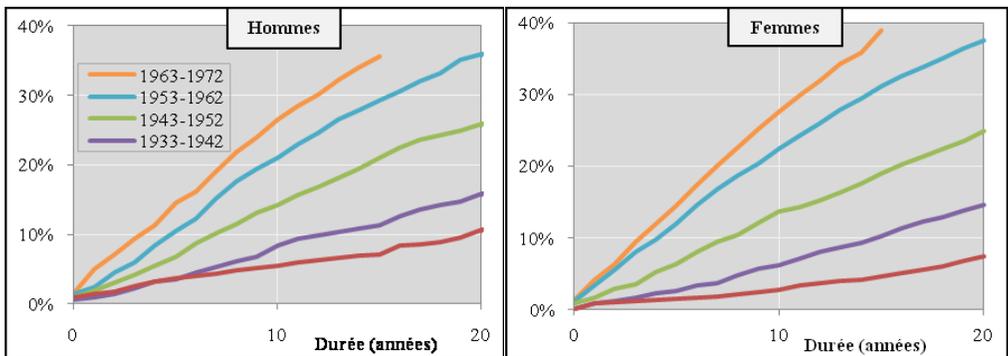
Dans les graphiques 7a (hommes) et b (femmes), on constate que les probabilités cumulées de rupture d'union après l'arrivée d'un premier enfant ont cru au fil des générations, croissance qui est toutefois demeurée plus faible que dans le cas de la première union, ce qui indique que la présence d'enfants n'est plus un empêchement à la rupture d'union. De fait, plus de 15% des hommes et des femmes nés entre 1943 et 1972 ont déjà connu une rupture d'union en présence d'enfants à l'âge de 35 ans, alors que cette proportion tourne autour de 5% parmi ceux nés entre 1923 et 1942. De plus, les ruptures d'union surviennent plus tôt dans la vie des couples et de leurs enfants. Ainsi, comme le montrent les graphiques 8 (a et b), moins de dix ans après la naissance (ou l'adoption) d'un premier enfant au sein d'une union, un peu plus d'un cinquième des hommes et des femmes nés entre 1953 et 1972 ont connu une séparation ou un divorce, alors que chez ceux nés entre 1923 et 1942, les proportions demeurent sous la barre des 15% et ce, même vingt ans après la naissance (ou l'adoption) du premier enfant. Chez les hommes nés en 1943-1952, on remarque dans le graphique 7a qu'ils ont connu une rupture d'union après l'arrivée d'un premier enfant en union au même âge que leurs confrères plus jeunes. Cependant, la dissolution de leur union s'est produite plus tard après la naissance (ou l'adoption) de leur premier enfant en union que chez ces derniers, comme on le voit au graphique 8a. La hausse du taux de dissolution des unions en présence d'enfants constatée ici est représentative de la hausse de l'instabilité conjugale observée au cours des dernières décennies au Canada, contribuant à la diversification des parcours parentaux, comme on le verra au tableau 2.

GRAPHIQUES 7 (A ET B) : PROBABILITÉS CUMULÉES PAR ÂGE DE CONNAÎTRE UNE RUPTURE D'UNION APRÈS L'ARRIVÉE DU PREMIER ENFANT EN UNION



Source : Tables de rupture d'union après l'arrivée d'un premier enfant, Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

GRAPHIQUES 8 (A ET B) : PROBABILITÉS CUMULÉES DE CONNAÎTRE UNE RUPTURE D'UNION APRÈS L'ARRIVÉE DU PREMIER ENFANT EN UNION SELON LE TEMPS ÉCOULÉ



Source : Tables de rupture d'union après l'arrivée d'un premier enfant, Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

3.2. Les parcours familiaux

Le tableau 1 décrit les parcours conjugaux des femmes et des hommes nés entre 1923 et 1962 en fonction du nombre d'unions qu'ils ont connues au moment de l'enquête. Il nous indique que la très grande majorité des répondants avait déjà vécu en union. Près des trois quarts des hommes et des femmes n'avaient eu qu'une seule union, tandis qu'un peu plus d'un répondant sur cinq avaient connu plus d'une union et de là, un parcours conjugal plus diversifié. Lorsque l'on s'attarde aux différences entre cohortes de naissance, on remarque que les hommes et de femmes des générations plus jeunes ont été nombreux à avoir suivi des parcours conjugaux autres que ceux associés au cadre de vie conjugale traditionnel. Un peu plus du quart des hommes et des femmes nés entre 1943 et 1962 avaient déjà connu plus d'une

union au moment de l'enquête alors que chez ceux nés entre 1923 et 1942, cette proportion tombe à moins d'un répondant sur cinq.⁴

TABLEAU 1 : DISTRIBUTION DES RÉPONDANTS
SELON LE PARCOURS CONJUGAL COMPLÉTÉ À L'ENQUÊTE

Parcours conjugal	Cohortes de naissance			
	44-53	54-63	64-73	74-83
Hommes	%	%	%	%
0 union	3,7	3,6	4,1	1,9
1 union	70,4	71,3	76,2	83,9
2+ unions	26,0	25,1	19,7	14,2
N	1 941	1 769	1 144	434
Femmes	%	%	%	%
0 union	4,4	4,0	3,8	4,5
1 union	68,4	72,3	80,1	81,6
2+ unions	27,2	23,7	16,2	14,0
N	2 465	2 214	1 487	689

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

Le tableau 2 donne la distribution des hommes et des femmes en fonction des parcours parentaux vécus au moment de l'enquête. Dans l'ensemble, une majorité de répondants ont connu un cadre familial plus classique caractérisé par la naissance ou l'adoption d'enfants avec un seul conjoint qui était sans enfant à la formation de l'union. Ce cadre familial exclut les remises en union en présence d'enfants. Au fil des générations, on remarque toutefois une baisse de la proportion d'individus ayant suivi un tel parcours. Cette proportion est passée de près des trois quarts des hommes et des femmes nés entre 1923 et 1942 à un peu moins des deux tiers de ceux nés entre 1943 et 1962. Cette baisse est en grande partie due à l'augmentation de la proportion d'hommes et de femmes qui ont vécu en famille recomposée. Cette proportion a cru de 6,8% chez les hommes et de 6,3% chez les femmes, au fil des générations. Chez les hommes, cette hausse peut être attribuée presque en totalité à la croissance de la proportion d'hommes qui ont joué un rôle de beaux-parents alors que chez les femmes, cette proportion a cru quelque peu mais est néanmoins demeurée plus faible. Cette distinction entre hommes et femmes peut s'expliquer par le fait qu'à la suite d'une rupture d'union, les femmes sont plus nombreuses à conserver la garde des enfants et à se remettre en union avec un conjoint qui n'a pas d'enfant ; pour les hommes, l'inverse est observé. Enfin, chez les femmes, on observe une augmentation du pourcentage de répondantes qui n'ont jamais accédé à la parentalité en tant que mère biologique, adoptive ou belle-mère, passant de 11,7% chez celles nées entre 1923 et 1932 à 15,3% chez celles nées entre 1923 et 1932. Pour les hommes, ce pourcentage est demeuré plus stable, autour de 13%.

⁴ Cette estimation est incomplète puisqu'elle ne prend en considération que les transitions conjugales et parentales vécues au moment de l'enquête. Elle ne tient donc pas compte des parcours familiaux inachevés.

TABLEAU 2 : DISTRIBUTION DES RÉPONDANTS
SELON LE PARCOURS PARENTAL COMPLÉTÉ À L'ENQUÊTE

Parcours parental	Cohortes de naissance			
	44-53	54-63	64-73	74-83
Hommes	%	%	%	%
0 enfant	13,1	12,4	14,6	13,3
Enfants biologiques/adoptifs	66,5	65,5	67,8	73,1
Recompositions familiales	20,4	22,2	17,6	13,6
Présence d'enfants par alliance	11,8	10,2	5,1	3,9
N	1 941	1 769	1 144	434
Femmes	%	%	%	%
0 enfant	15,2	13,2	7,5	11,7
Enfants biologiques/adoptifs	65,3	67,4	76,7	75,0
Recompositions familiales	19,5	19,4	15,8	13,2
Présence d'enfants par alliance	5,5	4,3	2,9	2,6
N	2 465	2 214	1 487	689

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

Le tableau 3 donne un aperçu du parcours conjugal qui se cache derrière le statut conjugal des répondants au moment de l'enquête. Ce tableau présente la distribution des femmes et des hommes, par cohortes de naissance, en fonction du nombre d'unions vécues et de leur statut conjugal rapporté lors de l'ESG 1) avec conjoint : marié ou en union libre ou 2) sans conjoint : séparé ou divorcé, veuf ou n'ayant jamais connu d'union. Plusieurs résultats ressortent à l'examen de ce tableau : d'abord, chez les hommes et les femmes qui ont rapporté être sans conjoint, on observe une hausse soutenue de la proportion d'individus ayant déclaré être séparés ou divorcés. De fait, la principale source de rupture d'union chez les générations plus jeunes est la séparation ou le divorce alors que chez les générations plus âgées, le décès du conjoint occupe le premier rang. Le pourcentage d'hommes ayant déclaré être séparés ou divorcés est passé de 4,5% chez ceux nés entre 1923 et 1932 à 14,8% chez ceux nés entre 1953 et 1962. Chez les femmes, la proportion de séparées ou de divorcées, pour chaque cohorte de naissance, est un peu plus élevée que chez les hommes, lesquels se remettent davantage en union après dissolution d'union. Ce pourcentage est passé de 10,0% chez les femmes nées entre 1923 et 1932 à 17,6% chez celles nées entre 1953 et 1962. La proportion de femmes ayant déclaré être veuves est également plus élevée que celle des hommes et ce, pour chaque cohorte de naissance, ce qui s'explique, entre autres, par l'écart d'âge entre conjoints et par l'écart de l'espérance de vie entre hommes et femmes. Par conséquent, un plus grand pourcentage de femmes sont sans conjoint, ce qui affecte davantage les femmes plus âgées que les plus jeunes. Finalement, on remarque une croissance de la proportion d'individus ayant rapporté être dans une union de rang supérieur, c'est-à-dire être dans leur deuxième ou troisième union ou plus, chez les femmes et les hommes ayant déclaré être avec conjoint.

TABLEAU 3 : DISTRIBUTION DES RÉPONDANTS SELON LE STATUT CONJUGAL ET LE PARCOURS CONJUGAL COMPLÉTÉ À L'ENQUÊTE

Statut conjugal	Parcours conjugal	Cohortes de naissance			
		44 - 53	54 - 63	64 - 73	74 - 83
Hommes		%	%	%	%
Sans conjointe	0 union	3,1	3,6	4,1	1,9
	Veufs	0,7	1,9	4,9	10,2
	Séparés	14,8	10,9	8,0	4,5
Avec conjointe	1 union	60,5	63,8	66,5	71,1
	2+ unions	20,9	19,9	16,5	12,3
N		1 980	1 800	1 168	438
Femmes		%	%	%	%
Sans conjoint	0 union	4,4	4,0	3,8	4,5
	Veuves	2,3	6,4	22,2	40,9
	Séparées	17,6	17,6	11,1	10,0
Avec conjoint	1 union	55,9	56,0	52,9	38,9
	2+ unions	19,8	16,0	10,1	5,7
N		2 500	2 251	1 503	703

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2006.

4. Discussion et conclusion

L'étude présentée ici avait pour but d'examiner les transformations dans la vie conjugale et parentale des hommes et des femmes nés entre 1923 et 1972. Elle visait également à distinguer les parcours de vie conjugale et parentale que les hommes et les femmes nés entre 1923 et 1962 ont vécus au moment de l'ESG de 2006 afin de faire ressortir les différences entre cohortes de naissance ; cela, dans le but d'évaluer les conséquences possibles de ces changements démographiques sur les réseaux familiaux des aînés de demain.

On a vu que l'entrée dans la vie conjugale chez les hommes de même que l'entrée dans la vie parentale autant chez les femmes que chez les hommes se font plus tardivement chez les générations plus jeunes de Canadiens que ce que l'on observait antérieurement chez les générations plus âgées. Ce retard s'atténue toutefois avec l'âge puisque la plupart des plus jeunes finissent par se mettre en union et à avoir des enfants. On peut associer le retard dans la vie parentale au passage à la deuxième transition démographique, ce qui a contribué à la réduction de la taille des familles depuis la fin du *baby-boom*. Par ailleurs, on observe une certaine dichotomie dans les parcours familiaux des Canadiens lorsque l'on compare les générations plus âgées qui ont fondé leur famille au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, à l'apogée du mariage et de la famille nucléaire stable, à celles des générations plus jeunes qui ont bâti leur famille en contexte d'instabilité conjugale élevée. Ceux-ci sont plus nombreux à avoir vécu plus d'une union et à avoir connu la vie en famille recomposée.

Tel que démontré dans des études précédentes, l'absence d'un conjoint et (ou) d'enfants, qui sont normalement au cœur des réseaux d'entraide informels entourant les personnes âgées, réduit considérablement la taille et la disponibilité de ces réseaux d'aide et de soins aux aînés. Les transformations familiales dominées par la hausse de l'instabilité conjugale ne sont donc pas sans conséquence pour les générations de Canadiens qui prendront leur retraite dans les vingt prochaines années. Avec les années, le profil de vie de couple des personnes âgées de demain devrait ressembler davantage à celui des générations plus jeunes de Canadiens. La

proportion de personnes âgées se retrouvant sans conjoint à la suite du décès de leur conjoint devrait diminuer et l'entrée dans le veuvage devrait se faire plus tardivement et ce, plus particulièrement chez les femmes âgées, compte tenu de la réduction de la mortalité aux âges élevés et de l'atténuation de l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes. Par contre, la proportion de femmes et d'hommes âgés se retrouvant seuls à la suite d'une séparation ou d'un divorce devrait augmenter, ce qui devrait toucher un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes puisque ces derniers sont plus nombreux que les femmes à se remettre en couple après une rupture d'union. Ainsi, avec le vieillissement continu de la population, on peut croire que le risque d'être sans conjoint et de recevoir une aide informelle moindre affectera un nombre croissant d'ainés. Cela constitue un facteur important que les gouvernements devront considérer dans le développement de programmes d'aide aux personnes âgées.

Le portrait que l'on a tracé dans cette étude de la vie familiale des Canadiens nés entre 1923 et 1962 est néanmoins incomplet puisqu'il ne tient pas compte, entre autres choses, de la présence de frères et de sœurs qui peut pourtant contribuer à combler le vide laissé par l'absence d'un conjoint ou d'enfants. Ceci s'explique par l'absence de questions se rapportant au nombre de frères et de sœurs des répondants dans l'ESG de 2006.

Cette étude constituait la première étape d'une recherche plus large dans laquelle on examinera les facteurs familiaux pouvant caractériser les réseaux d'entraide des gens qui approchent de la retraite et qui ont suivi les différents parcours conjugaux et parentaux identifiés dans la présente étude. L'objectif sera d'examiner les conséquences de la diversification des parcours familiaux sur la taille, la composition et la disponibilité des réseaux d'entraide des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain et sur les relations d'entraide que ces dernières entretiennent. Pour ce faire, on introduira d'autres facteurs familiaux rendus disponibles dans l'ESG de 2007 comme, par exemple, le nombre de frères et de sœurs. On inclura plusieurs variables explicatives telles que la région de résidence, l'état de santé, le statut socio-économique et la situation résidentielle des individus. De plus, on étudiera non seulement le fait d'être en union ou non, mais également le rang, le type (mariage ou union libre) et la durée de l'union courante, car on peut penser que la nature de l'engagement entre conjoints n'est pas la même quand on compare les mariages aux unions libres de même que les unions de longue durée (surtout les mariages) aux unions plus récentes. Enfin, on prendra en considération non seulement le fait d'avoir des enfants ou non et le nombre d'enfants des répondants, mais aussi le type de liens entre parents et enfants (biologiques ou adoptifs versus par alliance). L'âge des enfants lors de la séparation ou du divorce des parents et de la remise en union de ces derniers, qui est susceptible d'influencer les relations parents-enfants devenus adultes, sera à l'étude.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUPRE, P. et E. CLOUTIER (2006). *Vivre les transitions familiales : résultats de l'enquête sociale générale*, produit n° 89-625-XIE au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : Ontario.
- BIANCHI S. M. et al. (2008). « Intergenerational Ties : Theories, Trends, and Challenges » dans A. BOOTH, A. C. CROUTER, S. M. BIANCHI et J. A. SELTZER (Eds.), *Intergenerational Caregiving* (pp. 3-43). Washington (DC) : Urban Institute Press.
- CLARK W. et S. CROMPTON. (2006). *Jusqu'à ce que la mort nous sépare ? Le risque de dissolution du premier et du deuxième mariage au Canada*, produit n° 11008WMF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : Ontario.
- COLEMAN M. et al. (2005). « Filial Obligations in Post-Divorce Stepfamilies ». *Journal of Divorce & Remarriage*. 43 (3/4) : 1-27.
- DESROSIERS H., H. JUBY et C. LE BOURDAIS. (1997). « La diversification des trajectoires parentales des hommes : conséquences pour la « politique du père » ». *Lien social et politiques* 37 (2) : 19-31.
- DYKSTRA P. A., T. G. VAN TILLBURG et J. DE JONG GIERVELD. (2005). « Changes in Older Adult Loneliness – Results from a Seven-Year Longitudinal Study. *Research on Aging* ». 27 (6) : 725-747.
- FAST J. et al. (2004). « Characteristics of Family/Friends Care Networks of Frail Seniors ». *Canadian Journal on Aging*. 23 (1) : 5-19.
- FURSTENBERG F. F., S. D. HOFFMAN et L. SHRESTHA. (1995). « The Effect of Divorce on Intergenerational Transfers : New Evidence ». *Demography*. 32 : 319-333.
- GIDDENS A. (1992). *The Transformation of Intimacy*. Stanford : Stanford University Press.
- KEATING N. et al. (2002). *Informal Care Networks of Canadian Seniors with Long-Term Health Problems*. Report Submitted to the National Health Research and Development Program (NHRDP), Health Canada.
- LARSSON K. et M. SILVERSTEIN. (2004). « The Effects of Marital and Parental Status on Informal Support and Service Utilization : A Study of Older Swedes Living Along ». *Journal of Aging Studies*. 18 (2) : 231-244.
- LEGARE J. (2003). « Un siècle de vieillissement démographique » dans PICHE V. et C. LE BOURDAIS. (Eds.). *La démographie québécoise*, (pp. 176-192). Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- LE BOURDAIS C. et É. LAPIERRE-ADAMCYK. (2004). « Changes in Conjugal Life in Canada : Is Cohabitation Progressively Replacing Marriage ? » *Journal of Marriage and Family*, 66 (4) : 929-942.
- LE BOURDAIS C., G. NEILL et N. MARCIL-GRATTON. (2000). « L'effet du type d'union sur la stabilité des familles dites « intactes » ». *Recherches sociographiques*, 41 (1) : 53-74.
- LE BOURDAIS C. et V. PICHE. (2004). « Introduction : un siècle de révolution démographique » dans PICHE V. et C. LE BOURDAIS. (Eds.). *La démographie québécoise*, (pp. 7-23). Montréal : Les presses de l'Université de Montréal.
- LESTHAEGHE R. (1995). « The second demographic transition in Western countries : An interpretation » dans K. Oppenheim MASON et A. M. JENSEN (Eds.). *Gender and Family Change in Industrialized Countries*. (pp. 17-62). New York : Oxford University Press.

- MARTEL L. and J. LÉGARÉ. (2001). « Avec ou sans famille proche à la vieillesse : une description du réseau de soutien informel des personnes âgées selon la présence du conjoint et des enfants ». *Cahiers québécois de démographie*. 30 (1) : 89-114.
- MENARD F.P. (sous presse). The Dissolution of the first union in Canada. *McGill Sociological Review Journal*.
- MILAN A., M. VÉZINA et C. WELLS. (2006). *Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006, Recensement de 2006*, produit n° 12M0012GPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : Ontario.
- STATISTIQUE CANADA. (2003). « Enquête Sociale Générale 2001. Cycle 15 : Enquête rétrospective sur la famille. Documentation sur le fichier de microdonnées à grande diffusion et guide de l'utilisateur » produit n° 12M0012GPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : Ontario.
- TURCOTTE M. et G. SCHELLENBERG. (2007). *Un portrait des aînés au Canada*, produit n° 89-519-XIE au catalogue de Statistique Canada, Ottawa : Ontario.
- VAN DE KAA D. J. (1987). « Europe's second demographic transition ». *Population Bulletin*, 42 (1) : 1-59.